

19 janvier 2017

**Journée régionale
Villes et Territoires Durables**

DREAL Occitanie



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

9h15 – 9h45

- **Accueil des participants**

9h45 - 10h45

- **Présentation des objectifs du réseau régional « Villes et Territoires Durables »**
(Jean-Philippe GUERINET – DREAL Occitanie),
et tour de table sur les attentes des participants vis à vis d'un réseau régional Villes et Territoires Durables, notamment les besoins en formation

10h45 - 12h45

- **Ecoquartiers :**
 - démarche EcoQuartier méditerranéen du Grau du Roi (Erik SAVARIN et Pascale BOUILLEVAUX de la ville du Grau du Roi - Vincent BRAQUET de la DDTM30)
 - présentation de projets d'écoquartiers en rapport avec des problématiques de centres-bourgs : EcoQuartiers de La Rivière (38), de Forcalquier (04), de Dun (09), de Changé (53) - (Claire GALLEYRAND du CEREMA / DTer Méd)
- **Atelier des territoires :** l'exemple du pays de Craonne et la redynamisation du coeur de Craonne-sur-Arzon (Humbert DAVID architecte - agence Passagers des Villes)

Echanges avec la salle

12h45 – 14h00 : cocktail déjeunatoire

14h00 – 16h30

- **Greffes urbaines :** Démarche expérimentale (Florent HARO de l'Agence d'Urbanisme de Nîmes-Alès)
- **AMI centres-bourgs :**
 - retour sur la 1ère réunion régionale des chefs de projets « AMI Centres-Bourgs » du 10/05/2016 (Sabine PAULUS de la DREAL LRMP)
 - présentation du projet de Lodève (Jean-François AGNEL de la DDTM34)
- **Centres anciens :**
 - présentation des travaux conduits par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier sur le centre ancien de Perpignan – Retour sur la séminaire du 24 mai 2016 sur le thème « Vivre en centre ancien » (Jean-Luc LAURIOL architecte – Agence Traverses)
 - la métamorphose du centre ancien de Rodez (Corinne FOUILLEUL directrice de l'habitat et de la politique de la ville– Rodez agglomération)

Echanges avec la salle

16h30 -16h45 :

- Points d'actualités : renouvellement du Label EQ, formation « montage économique des opérations d'aménagement durable », Opération Capitale française pour la biodiversité (DREAL Occitanie - CEREMA)

16h45 **Clôture de la journée** (Jean Emmanuel BOUCHUT-DREAL Occitanie)



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Attentes des participants (1)

Finalités, attendus du réseau (1))

1-Partage d'expériences, d'outils et de pratiques entre services de l'État :

Échanges aussi nécessaires entre services en interne

Attente de méthodologie

2- Rôle et posture de l'État dans le portage des dossiers, alimentation du NCT :

Qui fait quoi entre DGALN/DREAL/DDT, quelle organisation au sein de chaque service en terme de portage des politiques : organisation au quotidien, liens entre NCT, CB et EQ, quelles limites du conseil ?

Rôle et positionnement sur les territoires ruraux

3- Apport de connaissances et d'informations :

Création d'une bibliothèque avec alerte pour MAJ



Attentes des participants (2)

Finalités, attendus du réseau (2)

4-Capitalisation d'expériences innovantes :

Aussi sur les territoires ruraux

5- Retours d'expériences des collectivités, des partenaires :

Illustrent la mise en œuvre des politiques des services

6- Professionnalisation, montée en compétence :

En lien étroit avec les CVRH

7- Echanges avec les acteurs locaux institutionnels, associations :

Pour élargir les réseaux professionnels, trouver des formateurs



Attentes des participants (3)

Périmètre du réseau au sein des services de l'État (1)

- Services métiers intéressés :

Aménagement / Planification	16	84.21%
Études	9	47.37%
Habitat/ Logement	13	68.42%
Service territorial	9	47.37%
Sites et Paysages	6	31.58%
Bâtiment / Construction	7	36.84%
Autre	2	10.53%
(biodiversité, DD et transition énergétique)		

- Public concerné :

Chefs de services	5	26.32%
Chefs de bureau	8	42.11%
Chargés de mission planification / d'études	14	73.68%
Chargés de mission territorial	13	68.42%
Autre	4	21.05%

(chargés de mission transition énergétique, politique de la ville, habitat dégradé, EPFR)

Attentes des participants (4)

Périmètre du réseau (2)

- Structures, partenaires à associer :

	Association régulière	Association ponctuelle	Pas d'association
Conseils départementaux	26,32 %	68,42 %	5,26 %
Conseil régional	26,32 %	73,68 %	0
Communes, EPCI	73,68 %	26,32 %	0
Agences d'urbanisme	52,63 %	47,37 %	0
EPFE	47,37 %	52,63 %	0
CAUE	78,95 %	21,05 %	0
ADEME	57,89 %	42,11 %	0
Autres (PNR, architectes et paysagistes, aménageurs, constructeurs, associations porteuses d'innovations dans l'appropriation de l'espace)		100 %	

Attentes des participants (5)

Périmètre du réseau (3)

- Périodicité :

1 fois/ an	4	21.05%
2 fois /an	12	63.16%
3 à 4 fois /ans	3	15.79%

Alternance des réunions à prévoir dans l'Aude et le Tarn.

- Diffusion, communication :

Rubrique dédiée sur le site internet de la DREAL	7	36.84%
Plateforme dédiée sur le site intranet de la DREAL	5	26.32%
Plateforme d'échanges collaboratifs	6	31.58%
Forum questions/réponses	1	5.26%
Autres (Alfresco)	1	5.26 %

Attentes des participants (6)

TOUR DE TABLE

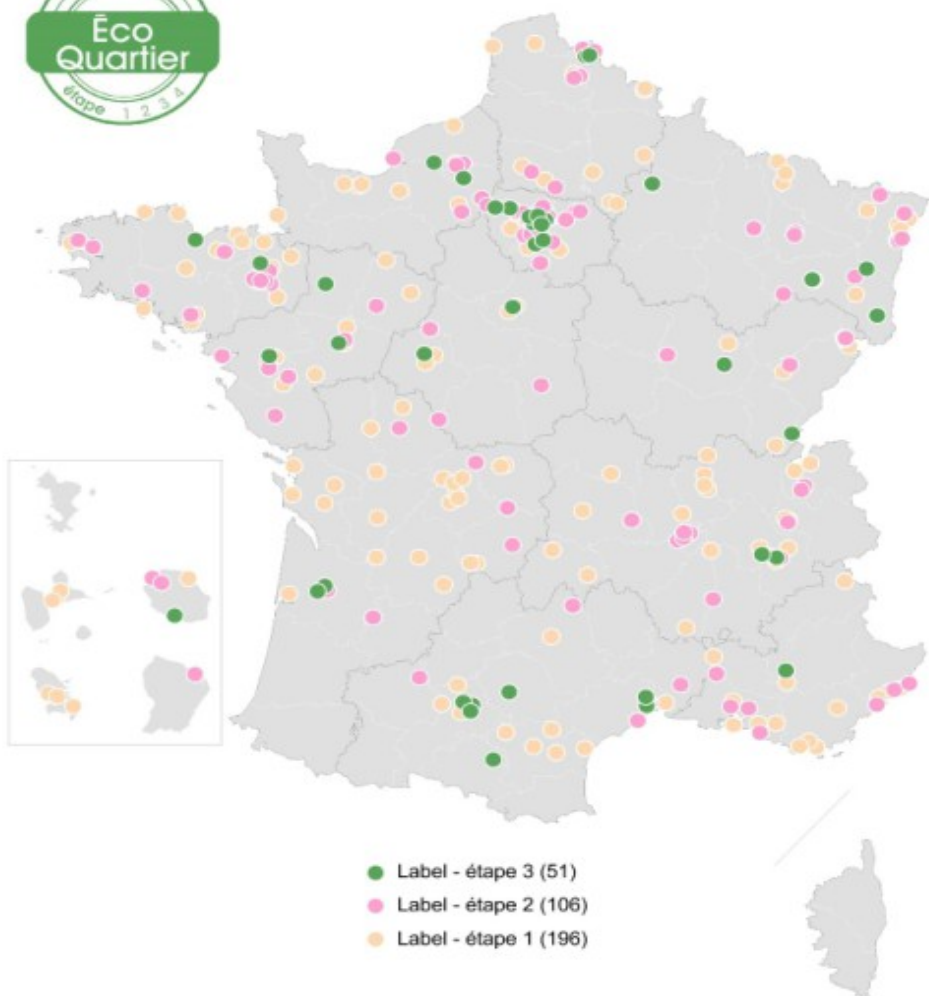


PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Points d'actualités

- Renouvellement du label EcoQuartier :

CARTE DES ÉCOQUARTIERS
AU 8 DÉCEMBRE 2016



Source : DGALN - AD4
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI/Pôle géomatique

Douze ambitions pour renouveler la démarche ÉcoQuartier

1. Pour répondre concrètement aux défis de l'accord de Paris : 500 ÉcoQuartiers en 2018
2. Adapter la démarche ÉcoQuartier aux spécificités des territoires, notamment ruraux
3. Relever les défis de la rénovation urbaine et de la transformation de la ville existante
4. Passer des ÉcoQuartiers prototypes à des ÉcoQuartiers accessibles à tous
5. Mieux reconnaître les territoires engagés dans la démarche avec le label ÉcoQuartier légitime et reconnu
6. Réaffirmer les ÉcoQuartiers comme territoires d'expérimentation et d'innovation
7. Santé, biodiversité et nature en ville : des ÉcoQuartiers synonymes de bien-vivre et de qualité de vie
8. Les ÉcoQuartiers n'atteindront leurs objectifs qu'avec la participation des citoyens
9. Faire des ÉcoQuartiers un outil de coopération européenne et internationale
10. Intégrer pleinement le label ÉcoQuartier dans les politiques territoriales
11. Mutualisation, expertise, mode de faire : un club ÉcoQuartier plus ouvert et plus politique
12. Des ÉcoQuartiers à l'épreuve de l'usage

Points d'actualités

■ Renouvellement du label EcoQuartier :

Étape 1

correspond à l'ÉcoQuartier en projet

Il est obtenu par la signature de la charte ÉcoQuartier par les élus et leurs partenaires pour le projet concerné. Cette étape correspond au démarrage de la phase d'étude du projet par la collectivité locale.

Étape 2

correspond à l'ÉcoQuartier en chantier

Une fois les études achevées et le chantier engagé, une expertise du projet est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier. Le label ÉcoQuartier - étape 2 est délivré par la commission nationale ÉcoQuartier sur proposition de la commission régionale, après présentation des conclusions des experts.



Étape 3

correspond à l'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier - étape 3. Le label ÉcoQuartier - étape 3 est délivré par la commission nationale ÉcoQuartier sur proposition de la commission régionale, après présentation des conclusions des experts.

Étape 4

correspond à l'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après l'obtention du Label - étape 3, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps, la façon dont les usages projetés sont appropriés par les usagers du quartier. Cette étape s'appuie sur la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation associant les habitants et usagers du territoire, et tournée vers l'amélioration continue (à l'échelle du projet, et dans les pratiques au-delà, sur le territoire de compétence de la collectivité). Cette étape est validée par la commission nationale.

Points d'actualités

- Opération capitale française de la biodiversité et Territoires engagés pour la Nature :

L'Agence française pour la biodiversité, Natureparif l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, et Plante & Cité centre d'ingénierie sur la nature en ville lancent début février 2017 la septième édition de l'opération Capitale française de la biodiversité.

Thème 2017 : « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité »

Atelier inter régional à Montpellier le 02/02/2017, et à Albi le 02/03/2017

